



COMITÉ QUART MONDE EUROPÉEN

L'intergroupe qui s'engage avec les plus pauvres

**Compte rendu de la réunion de l'intergroupe Comité Quart Monde européen,
mercredi 28 septembre 2005, 16h30-17h30, salle S.3, bât SDM, Parlement européen, Strasbourg**

Députés présents : Mmes Jean Lambert (UK, Verts/ALE), Marie Panayotopoulos-Cassiotou (GR, PPE, DE), Anna Záborská (SK, PPE-DE), MM. Peter Baco (SK, NI), Proinsias De Rossa (IRL, PSE), Iñigo Méndez de Vigo (E, PPE-DE), Philippe Morillon (F, ALDE).

Assistants parlementaires : Mmes Rita Higgs (ass. M. De Rossa), Maria Moussoura (ass. Mme Panayotopoulos), Krisztina Szàraz (ass. Edit Bauer, SK, PPE-DE), Annamaria Toth (ass. László Surján, HU, PPE-DE), Kamila Zachte (ass. Zdzislaw Chmielewski, PL, PPE-DE), M. Tobias Teuscher (ass. Mme Záborská).

Autres participants : Mme Gunda Maciotti (ATD Quart Monde), MM. Nathanaël Caillaux (ATD Quart Monde), Paul Collowald (ATD Quart Monde), Jean-Pierre Gollé (ATD Quart Monde), Ricardo Silva (ATD Quart Monde)

Députés excusés : Mmes Pia Elda Locatelli (I, PSE), Astrid Lulling (L, PPE-DE), Arlene McCarthy (UK, PSE), Véronique Mathieu (FR, PPE-DE), Martine Roure (F, PSE), MM. Giles Chichester (UK, PPE-DE), Ryszard Czarnecky (PL, NI), Richard Falbr (CZ, PSE), Bronislaw Geremek (PL, ALDE), Georg Jarzembowski (D, PPE-DE), Jacek Saryus-Wolski (PL, PPE-DE), Mme Claire Champeix (EAPN)

Secrétariat : Mme Sarah Kenningham (ATD Quart Monde).

La réunion est présidée par M. Méndez de Vigo.

1. Le **compte rendu** de la réunion précédente, qui s'est tenue le 23 février 2005, et l'**ordre du jour** de la présente réunion sont adoptés.

2. La lutte contre la pauvreté – un combat pour le respect des droits de l'homme

M. Jean-Pierre Gollé (Délégué du Mouvement International ATD Quart Monde auprès du Conseil de l'Europe) commence son intervention en remarquant que l'un des messages centraux du Mouvement ATD Quart Monde est d'affirmer que **la grande pauvreté est une violation des droits de l'homme**. Il signale que le fondateur d'ATD Quart Monde, Joseph Wresinski écrivait que le pire malheur de l'homme « ce n'est pas d'avoir faim, de ne pas savoir lire, ce n'est même pas d'être sans travail... Le pire est de vous savoir compté pour nul, au point où même vos souffrances sont ignorées. Le pire est le mépris de vos concitoyens. Car c'est le mépris qui vous tient à l'écart de tout droit... et qui vous empêche d'être reconnu digne et capable de responsabilité ». A partir de ce constat, **les plus pauvres nous ont appris à comprendre l'indivisibilité des droits de l'homme et à mieux définir la pauvreté**.

Il poursuit en indiquant que la notion de grande pauvreté est passée d'un concept de manque de ressources monétaires à un concept multidimensionnel et dynamique. Ainsi **la grande pauvreté est reconnue comme le résultat d'un enchaînement de précarités**. Quand ces précarités persistent, elles se renforcent mutuellement et compromettent les chances des personnes concernées d'assumer leurs responsabilités et de reconquérir leurs droits par elles-mêmes. Ces personnes ne se considèrent pas comme des sujets de droits. M. Gollé rappelle alors que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies de 1948 se fonde sur le principe de l'égalité de dignité de tout homme et de toute femme. Pour le Mouvement ATD Quart Monde ces droits doivent être défendus « au nom de l'homme, de la conception de l'homme indivisible en lui-même et détenteur de responsabilités et de droits indivisibles ; mais aussi d'un homme indissociable des autres, partie prenante d'une humanité où le

plus pauvre doit pouvoir participer à la mission commune ». Les droits de l'homme sont des droits fondamentaux nécessaires pour garantir la dignité humaine, ils s'appliquent à tous les hommes et ont donc valeur universelle. Ainsi, **en la déclarant violation des droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté ne se résume plus à une question de charité mais devient un impératif de justice du plus haut niveau.**

M. Gollé continue en remarquant que le fait de dire que la pauvreté est une violation des droits de l'homme implique que le cadre normatif, les principes qui s'appliquent aux droits de l'homme, doivent aussi s'appliquer à la lutte contre la pauvreté. Ces principes sont « **le droit des personnes à la participation** », c'est-à-dire le droit des personnes touchées par des décisions de participer aux processus décisionnels. Il ne faut pas dire « pour » mais « avec ». Pour cela il faut aller à leur rencontre pour mieux les connaître. Un autre principe est « **l'indivisibilité et l'interdépendance** » des droits de l'homme. Ils sont un tout, à garantir dans leur globalité, on ne peut pas choisir certains droits et pas d'autres. Un troisième principe important est de « **rendre effectif l'accès aux droits** » pour tous, y compris les plus pauvres. Un droit qui ne peut pas s'exercer est lettre morte. Ce principe est un thème central dans la Stratégie de cohésion sociale du Conseil de l'Europe. Enfin, un dernier aspect normatif est « **l'obligation de rendre des comptes** », c'est à dire que tous les acteurs doivent accepter un contrôle de l'exercice de leur responsabilité, pour assurer que les plus vulnérables ont réellement accès à leurs droits et qu'ils ne sont pas sujets à la discrimination.

Finalement M. Gollé conclut en indiquant que placer la lutte contre la pauvreté au niveau des droits de l'homme, c'est situer l'enjeu non au niveau de la charité sinon de la justice sociale, c'est prévoir la participation des personnes pauvres à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, c'est assurer l'accès effectif de tous aux droits, et c'est instaurer des mécanismes de contrôle pour évaluer et faire appliquer le droit.

M. Mendez de Vigo remercie Jean-Pierre Gollé pour son exposé très intéressant qui montre l'engagement du Conseil de l'Europe dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il donne ensuite la parole à Sarah Kenningham pour qu'elle explique ce qui va se passer à Glasgow, Royaume-Uni, le 17 octobre, lors de la Table Ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale, et les développements récents concernant la Stratégie européenne pour l'inclusion sociale.

Sarah Kenningham explique qu'en juillet le Bureau de l'Intergroupe a invité David Blunkett, le secrétaire d'état britannique pour le travail et les retraites, à participer à la réunion et intervenir au sujet de la Table ronde de l'Union Européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale, mais le secrétariat n'a reçu aucune réponse ou aucune excuse malgré le suivi de l'invitation par le bureau du Secrétariat et celui de Mme Jean Lambert.

La Table ronde est un événement annuel organisé par la Présidence de l'UE qui a lieu autour du 17 octobre, la journée internationale pour l'éradication de la pauvreté. C'est une occasion d'échanges entre tous les partenaires qui agissent autour de la Stratégie d'inclusion sociale de l'UE.

Mme Kenningham rappelle que **cette stratégie a été mise en place après le Sommet de Lisbonne en 2000, avec l'objectif de donner un élan décisif à l'élimination pauvreté d'ici 2010.** La méthode ouverte de Coordination est utilisée. Elle implique la **définition d'objectifs communs** par les Etats membres et la **rédaction de plans d'action nationaux** pour détailler les politiques mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Le développement de plus et de meilleurs indicateurs pour mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale sous toutes ses formes est un autre composant crucial de la Stratégie. **Pour soutenir la Stratégie, le programme d'action communautaire pour combattre l'exclusion sociale a été créé.** Il inclut le financement de quelques ONG européennes, des rencontres de « revue par les pairs » permettant la comparaison de certaines politiques entre les gouvernements, des projets d'échange transnationaux faisant participer différents partenaires, et la Table ronde annuelle qui a eu lieu pour la première fois en 2002 à Aarhus, au Danemark.

En 2001, le Parlement européen a adopté **une résolution autour du 17 octobre**, dans laquelle il demande à la Commission, au Conseil, au Comité économique et social européen et à la Commission parlementaire emploi et affaires sociales de **s'engager dans une évaluation annuelle publique des politiques de l'UE pour combattre la grande pauvreté et l'exclusion sociale.** Les Table ronde de l'UE sur la pauvreté et l'exclusion sociale remplissent cette mission.

Le thème de la Table ronde de cette année est "Halfway to Lisbon", dans le sens que nous sommes à mi-parcours vers l'objectif de donner un élan décisif sur l'élimination de la pauvreté d'ici 2010, mais également vers les autres objectifs de Lisbonne, tel que le plein emploi, qui ont été traités depuis 2000 comme des priorités plus élevées.

Il y aura un large éventail de participants des 25 Etats membres : des représentants des gouvernements, des ONG européennes et des ONG de terrain et des personnes vivant dans la pauvreté . Les ateliers vont couvrir six grands thèmes : le marché du travail inclusif, la pauvreté des personnes âgées, le phénomène des sans-abri et le logement, les enfants et les familles, les minorités ethniques, et l'établissement de partenariat au niveau local.

Mme Kenningham explique qu'une discussion importante aura lieu en session plénière concernant les inquiétudes de nombreuses ONG dont ATD Quart monde sur **la façon d'établir des liens entre les Programmes de Réforme de Lisbonne, que tous les Etats membres doivent rendre à la Commission à la fin octobre, et la stratégie d'inclusion sociale, qui est devenue un processus parallèle.** Par exemple, quelle est la probabilité que les lignes directrices intégrées pour l'emploi et la

croissance, qui sont à la base des Programmes de Réforme de Lisbonne, soient modifiées pour inclure plus d'objectifs d'inclusion sociale?

En outre, **la Commission européenne présentera les principaux résultats de son évaluation de la Méthode Ouverte de Coordination sur l'inclusion sociale et la protection sociale.** Un questionnaire a été complété par les Etats membres et d'autres partenaires comprenant ATD Quart Monde, EAPN et d'autres réseaux impliqués dans la lutte contre la pauvreté. La Commission prépare une communication reprenant les résultats de l'évaluation et qui inclura également **une proposition pour de nouveaux objectifs rationalisés dans le domaine de l'inclusion sociale.**

Mme Kenningham partage son **inquiétude que le processus de rationalisation ait pour conséquence la simplification des objectifs communs contre la pauvreté et l'exclusion sociale** adoptés à Nice en 2000. Ces objectifs doivent être maintenus parce qu'ils sont ambitieux. Le premier des objectifs communs est de faciliter la participation à l'emploi et l'égal accès pour tous aux ressources, droits, biens, et services. Le second objectif est de prévenir les risques d'exclusion, le troisième est un objectif pour aider le plus vulnérable, et le quatrième concerne la mobilisation de tous les acteurs et partenaires impliqués dans la lutte contre la pauvreté.

Comme Jean-Pierre Gollé l'a bien expliqué, la lutte contre la pauvreté doit être un combat pour les droits fondamentaux qui sont indivisibles et interdépendants. **La nature multidimensionnelle de la pauvreté est maintenant mieux comprise par les Etats membres,** et cela en grande partie **grâce aux objectifs communs qui sont très étendus** : l'accès effectif à l'emploi, à des ressources suffisantes, à un logement décent, aux soins de santé, à l'éducation, à la justice, à la culture, et à la participation sont tous mentionnés dans les objectifs. Cependant, maintenant que la Commission considère la simplification du processus, il y a un risque que plusieurs de ces éléments disparaissent et que l'accent soit de nouveau placé sur l'emploi.

ATD Quart Monde ne comprend pas la nécessité d'abaisser l'ambition de la stratégie d'inclusion sociale aux priorités politiques du moment sans permettre le développement d'une approche plus large à l'avenir.

M. Méndez de Vigo remercie Sarah Kenningham et Jean Pierre Gollé pour leurs interventions très intéressantes.

Il commente le processus de simplification mené par la Commission pour s'assurer que les actions conduites au niveau européen ne sont que celles qui sont absolument nécessaires. Cela peut parfois être nécessaire, mais ce ne peut pas être l'unique ambition de la Commission.

Selon lui **il est important que la Commission réduise ces interventions, mais en leur donnant plus de contenu.** C'est pourquoi la fonction de l'intergroupe est très importante car à travers lui il est possible d'exercer une influence, en particulier sur le Conseil européen informel de fin octobre, pour que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale fasse partie de l'ordre du jour.

En faisant le lien avec la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, et le Conseil informel, **il propose que les membres de l'intergroupe appartenant aux différents groupes politiques prennent l'initiative de proposer une déclaration écrite** du Parlement européen. **Cette déclaration doit demander que les objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale soient considérés comme une priorité au sein de l'UE.**

Il remarque que les objectifs de la présidence britannique pour le Sommet informel ne sont pas très clairs, et qu'il semblerait qu'ils veulent discuter du modèle social. C'est pourquoi **il est important, comme l'a bien dit Jean-Pierre Gollé, de réaffirmer que la grande pauvreté est une violation des droits fondamentaux.** Pour cela, la déclaration écrite du Parlement est un très bon instrument que nous avons à notre disposition.

M. Méndez de Vigo poursuit en indiquant qu'il **serait utile de présenter cette déclaration le 17 octobre,** car c'est une date importante pour nous. Il faudra la présenter ce jour-là avec la signature de tous les représentants des différents groupes politiques et ensuite l'envoyer au Président de la Commission Européenne, à la Présidence britannique et aux autres Etats Membres. Ce sera une manière de manifester nos inquiétudes.

Il ajoute alors que les débats théoriques sur les modèles sociaux sont plutôt pour les professeurs et que cela importe peu aux citoyens. En revanche **ce qui est important pour nous et pour les citoyens est que les droits fondamentaux soient considérés comme une partie importante du débat quotidien en Europe.**

Finalement M. Méndez de Vigo invite tout le monde à participer à la commémoration de la journée mondiale du refus de la misère et à l'inauguration d'un monument, le 17 octobre, à Luxembourg,

Il donne ensuite la parole à M. De Rossa.

Proinsias de Rossa est d'accord avec la proposition de rédiger une déclaration écrite qui devrait être signée par autant de députés que possible. Il est préoccupé par la dérive dans les affaires européennes à l'heure actuelle alors qu'il s'avère qu'il n'y a **aucun engagement de la part de la Commission pour rapprocher l'ordre du jour social de la totalité de l'ordre du jour de Lisbonne, qui avait pour but d'intégrer la politique sociale, la politique économique et la politique de l'emploi.**

M. de Rossa propose que la déclaration porte sur des objectifs concrets et qu'elle soit envoyée aux participants au Sommet informel pour qu'ils la prennent en compte. Il rappelle à l'intergroupe que le **Sommet informel sur le modèle social européen n'est que le début du débat** et que nous devrions trouver des moyens de nous engager dans cette discussion afin que nos

soucis soient entendus et influencent les résultats. Même s'il n'y aura aucune conclusion formelle au Sommet, les Etats membres, la Présidence et la Commission en sortiront avec des idées très claires concernant la direction qu'ils veulent prendre. M. de Rossa ajoute en conclusion que **les objectifs présentés dans la déclaration devront être constamment rappelés dans divers sujets étudiés au Parlement.**

Mme Anna Záborská propose de préparer le brouillon de la déclaration écrite.

Elle ajoute **qu'il serait envisageable d'inviter Monsieur Spídla, Commissaire pour l'emploi et les affaires sociales** lors d'une prochaine réunion de l'intergroupe.

Elle mentionne également que la « **Commission du droit de la femme et de l'égalité des genres** » **travaille sur un rapport « Femmes et Pauvreté dans l'UE »** et que ce rapport sera au programme de la mini-session le 13 octobre.

Le 12 octobre, la « Commission du droit de la femme et de l'égalité des genres » fera une conférence de presse avec Monsieur Borrel, Président du PE, à l'occasion de la journée mondiale de refus de la misère.

Concernant la déclaration écrite, M. Méndez de Vigo signale qu'il faut agir comme nous faisons habituellement : **le Mouvement ATD Quart Monde va préparer la déclaration en liaison avec tous les membres présents et avec les autres membres de l'intergroupe, ensuite le document sera distribué.** Ceci permettra d'avoir un document le plus objectif possible. Il continue en disant qu'il retient la proposition d'envoyer la déclaration au Président de la Commission pour qu'il soit au courant, et celle d'inviter M. Spídla dans l'avenir.

M. Méndez de Vigo annonce **le départ de Sarah Kenningham, qui part aux Philippines.** Il lui souhaite bonne chance et la remercie pour tout ce qu'elle a fait avec ATD Quart Monde pour la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté en Europe. Il présente **son remplaçant, M. Ricardo Silva, volontaire permanent du Mouvement ATD Quart Monde,** d'origine chilienne.

Mme Kenningham expliqué qu'elle travaillera toujours avec le mouvement ATD Quart Monde mais qu'elle rejoint l'équipe aux Philippines.

Elle ajoute qu'après quatre ans et demi à Bruxelles, **elle a été choquée par la vitesse à laquelle les choses peuvent changer.** En effet, quand elle est arrivée **en 2001 la stratégie d'inclusion sociale de l'UE était juste lancée et avait le potentiel pour avoir un vrai impact sur la vie des personnes vivant en situation de pauvreté. Cependant, en quatre ans, elle a été menacée à plusieurs occasions.** Elle invite l'Intergroupe à s'assurer que la Stratégie d'inclusion sociale reste un instrument valide parce que les personnes sur le terrain ne comprendraient pas pourquoi un tel processus devrait être affaibli ou serait devenu moins ambitieux pour de simples raisons procédurales. **Il est important que le Parlement prenne une position maintenant sur cette question parce que les nouveaux objectifs sont en train d'être rédigés et, qu'une fois acceptés, ils seront la base de la stratégie d'inclusion sociale pendant les cinq années à venir.**

Mme Kenningham remercie tous les députés qui ont assisté aux réunions de l'Intergroupe et ceux qui ont lu les compte-rendus. Elle rappelle à quel point l'existence de ce groupe de députés sur lesquels nous pouvons compter et à qui nous pouvons faire appel en cas de crise, est importante pour le ATD Quart Monde et d'autres ONG actives dans la lutte contre la pauvreté.

3. Divers

M. Gollé invite les personnes présentes à prendre le journal « Résistance », publié, depuis l'année dernière, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère. Ce journal donne différents témoignages internationaux sur la vie des personnes en grande pauvreté et sur les moyens de lutter contre la misère.

Il signale également qu'il y aura, **le 17 octobre, une cérémonie à Bruxelles et à Strasbourg.** Cette dernière aura lieu à midi sur le parvis du Conseil de l'Europe. Il ajoute qu'il y a 26 associations à Strasbourg qui se sont jointes au Conseil de l'Europe pour faire différentes manifestations ce jour-là et il invite tout le monde à participer à ces cérémonies, à Bruxelles, Strasbourg et ailleurs dans le monde.

M. Méndez de Vigo indique que le 17 octobre il y aura une cérémonie organisée à Bruxelles devant la dalle au Parlement Européen. Comme la plupart des députés seront à Bruxelles, leur présence sera très importante ce jour-là.

Prochaine réunion à Strasbourg, le 14 décembre 2005